



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

CSD-16 on [Agriculture, Rural development, Land, Drought, Desertification, and Africa](#).

New-York, May 05-16, 2008

Speaking Points

Subject: Statement on **Review of CSD-13: Decisions on Water and Sanitation**

Date and Time: Monday, 12 May 2008, Conf. Room 2

Responsible Person: François Münger & Sibylle Vermont

1. La Suisse remercie le Secrétariat Général pour son très bon rapport. Nous voulons cependant les points suivants :
2. **Accroître la durabilité des services** (Improving sustainability of water utilities)
Sur la question du renforcement de la durabilité des distributeurs, la Suisse considère que l'attention ne devrait pas se porter sur le milieu urbain seulement. La durabilité des milliers de comités d'eau ruraux que nous avons tous contribués à mettre en place, montre des limites.
Peu de capitalisation d'expériences sur le prix et coûts de l'eau ont été faites pour les zones rurales.
De plus, il y a peu de supports viables en zone rurale pour maintenir et développer les capacités de gestion locale
L'attention doit aussi être portée sur la durabilité des « distributeurs » d'eau ruraux et la diffusion d'expériences positives pour leur mise à l'échelle.

3. **Renforcement du suivi** (monitoring and reporting)

la Suisse aimerait souligner le travail fait par le « Joint Monitoring Program » (JMP), conduit par l'OMS et UNICEF et que nous co-finançons. Ce programme est unique pour suivre les progrès quant à l'eau potable, l'assainissement au niveau global et pour se situer faces aux cibles spécifiques des MDGs.

Ceci dit, dans différents pays les analyses du JMP divergent des analyses nationales (souvent parce que les indicateurs sont différents). Il est important que ces divergences soient mieux comprises et explicitées, par les pays et le JMP et éviter de tomber dans la négation de l'une ou l'autre des analyses, qui ne ferait qu'affaiblir notre secteur.

4. Plus généralement en ce qui concerne le monitoring des décisions du CSD 13 et des nouvelles recommandations de ces deux jour, la Suisse considère que cette revue devrait être régulière et aboutir à des recommandations pour les décideurs au plus haut niveau.

Cette revue régulière devrait être portée par UNWATER dans un processus intergouvernemental sous l'hospice de l'ONU.

5. **Les droits à l'eau et l'assainissement forment un cadre essentiel pour la mise en œuvre des MDGs (The Right to water and Sanitation a key framework towards achieving the MDGs).**

Depuis la CSD 13 des progrès ont été réalisés quant à la compréhension et utilisation du droit humain à l'eau. L'accès à l'assainissement et l'hygiène est aussi un droit humain, Les implications en sont maintenant discutées par différents acteurs dont COHRE (Centre on Housing Rights and Evictions), WaterAid, UNHabitat et la Coopération Suisse. Reconnaître ce droit humain à l'assainissement ne signifie pas que les gouvernement doivent fournir des toilettes aux familles (cette approche a largement échoué) mais :qu'ils doivent : (i) se mobiliser pour créer un environnement favorable pour permettre l'accès abordable à l'assainissement y compris pour les plus pauvres, (ii) investir dans des campagnes de sensibilisation et d'éducation sanitaire et (iii) engager résolument les financements publiques pour l'assainissement dans les écoles, centres de santé et autres centres stratégiques.

Reconnaître ce droit humain c'est aussi s'assurer que les investissements ne marginalisent pas les pauvres.

6. Un autre instrument important de la zone Europe à mentionner est le protocole eau et santé.

La remise en état et le développement des services d'eau et d'assainissement dans les pays émergents de l'Europe de l'Est est une question importante (même si elle n'a pas la même acuité que pour des pays plus pauvres).

Le Protocole Eau et Santé (Protocol Water and Health) de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (qui est ratifié ou est en voie de l'être par beaucoup de pays d'Europe centrale et orientale, dont la Suisse), offre un cadre pour le développement du secteur dans la région. Elle comble les manques des législations nationales et offre un cadre pour accroître la collaboration entre les pays.

7. **Partenariat avec le secteur privé: (Private Public Community partnerships)**

Le rapport du Secrétariat Général relève à juste titre le rôle du petit secteur privé, notamment en ce qui concerne l'assainissement. En revanche le rapport sous-estime le rôle du secteur privé et son potentiel. L'initiative « Hand Washing » est par exemple un super modèle de PPP avec un énorme potentiel d'impact.

Mais d'autres partenariats, pour accélérer l'accès des populations aux services, mériteraient aussi être mentionnés, notamment ceux avec des compagnies utilisatrice d'eau qui rentrent dans des partenariats pour des motifs de responsabilité sociale collective (corporate social responsibility) , ou financiers.

De tels arrangements se mettent en place en Inde et en Afrique de l'Est notamment et ont un grand potentiel.

8. **Technologies :**

Le rapport devrait prendre plus en considération les réflexions faites notamment par le Rural Water Supply Network (RWSN), le Water & Sanitation Program (WSP), l'OMS, l'UNICEF, USAID et la DDC .quant aux expériences d'amélioration de l'auto approvisionnement (self supply) des communautés et/ou des familles. Des approches simples, comme: l'acquisition de pompes à bas coût au niveau familial (Nicaragua, Salvador), le traitement de la qualité au niveau domiciliaire (Household water treatment), la captation d'eau pluie (Rain Water Harvesting) ; ces approches,

où les populations (souvent les plus démunies) prennent en main leur destinée et « investissent » dans des solutions individuelles, sont complémentaires aux approches conventionnelles et doivent être soutenue.

L'auto approvisionnement devrait être plus pris en compte dans les stratégies sectorielles (comme c'est déjà le cas dans quelques pays d'Afrique notamment).
